

CHA Samedi 30 septembre Page:6/7

PAGES LOCALES
SANTÉ

30/09/2023

66 millions d'euros de travaux pour le centre hospitalier

Adriane Carroger



Dans la continuité du bâtiment blanc, (au premier plan), une extension sera construite pour accueillir la chirurgie ambulatoire. Actuellement, elle est

regroupée avec les consultations et la maternité. A l'issue de la première tranche, le bâtiment accueillera le pôle mère enfant. Archives Aurélien Laudy

Châlons-en-Champagne Ce vendredi 29 septembre, le projet qui vise à transformer et à moderniser l'hôpital Léon-Bourgeois a été dévoilé. Les travaux seront réalisés sur site occupé, de 2026 à 2028 pour la tranche 1 et la tranche 2 s'étalera jusqu'en 2031.

Le dicton ne dit-il pas que « tout vient à point à qui sait attendre ? » Il colle en tout cas parfaitement à l'actualité du centre hospitalier Léon-Bourgeois. Hier, le projet de Nouvel hôpital a été dévoilé, trois mois après la validation du projet immobilier par le conseil de surveillance réuni le 30 juin .

Adieu « Hôpital 2023 », dont il n'était d'ailleurs plus question au niveau de la communication du directeur du centre hospitalier et du maire de Châlons qui préféreraient plutôt l'emploi du terme « Nouvel hôpital », et cap sur 2028. Date à laquelle la première tranche des travaux, pour un montant de 40 M €, sera achevée pour laisser ensuite place à la deuxième tranche qui s'étalera jusqu'à 2031. Elle est fixée à 26 M €. « Ce projet doit

nous permettre d'avoir des locaux beaucoup plus efficaces, de moderniser nos modes d'organisation et de fonctionnement au sein de l'hôpital grâce aux nouvelles technologies, d'avoir des bâtiments plus conformes aux nécessités environnementales dans le but, d'une part, d'améliorer la qualité de prise en charge des patients à un coût moindre qu'il ne l'est aujourd'hui. Et d'autre part, de rendre l'hôpital plus attractif pour les professionnels », a souligné Benoist Apparu, maire de Châlons et président du conseil de surveillance du centre hospitalier.

Ce projet doit

nous permettre (...) d'améliorer la qualité

de prise en charge

des patients et de rendre l'hôpital plus attractif

Benoist Apparu,

président du conseil de surveillance

Il a rappelé que dans la Marne, il y a la clinique de Bezannes qui est une structure neuve puisqu'elle a cinq ans, qu'il y a un projet de restructuration et de réhabilitation du centre hospitalier Auban-Moët à Épernay évalué à 50,7 M €, et que le centre hospitalier universitaire (CHU) de Reims est lui aussi engagé dans un projet ambitieux.

Le futur établissement s'étendra sur 20 000 m² de surface totale, rénovation et construction comprises, avec une capacité de 259 lits et places contre 254 actuellement. Les travaux consisteront en la rénovation du pôle de chirurgie en modernisant le bloc interventionnel et en créant un bloc endoscopie performant ; en la reconstruction du pôle soins critiques afin d'offrir aux patients un service modernisé et mieux adapté aux prises en charge et en créant des chambres plus spacieuses et des espaces réservés aux familles ; en la création d'un pôle où les services de maternité, pédiatrie et néonatalogie seront rassemblés ; en un pôle Urgences-Smur repensé en lui associant la maison médicale de garde ouverte depuis le 2 septembre et pour lesquelles sont associés pour l'instant 16 médecins libéraux ; en la création d'un pôle médecine en regroupant les unités de médecine polyvalente, de médecine interne et de spécialités, d'endocrinologie et diabétologie et nutrition, de cardiologie, de pneumologie et de court séjour gériatrique afin d'optimiser les prises en charge ; en la modernisation du pôle soins de rééducation par la réhabilitation des bâtiments. La filière gériatrique sera, quant à elle, renforcée pour répondre aux besoins du territoire comme le développement des admissions directes.

Les travaux se dérouleront sur site occupé donc seront mises en œuvre des opérations à tiroir, ce qui impliquera des déplacements de services pour que le chantier se réalise, sur le même modèle que la maison de retraite du centre hospitalier. L'ancien Ehpad est rénové et à chaque fois qu'une aile est terminée, les résidents l'intègrent.

Emprunt et autofinancement

Pour ce qui est du coût du projet, 66 M €, l'Agence régionale de santé en finance 30 M € fléchés sur la tranche 1 auxquels le centre hospitalier apporte 10 M € qu'il va emprunter. Les 26 M € restants seront à la charge de l'hôpital. La direction compte, fort d'un site neuf et réhabilité, sur l'augmentation de l'activité, et donc sur une hausse des recettes, pour que l'établissement dégage des marges de manœuvres financières notables et soit capable d'autofinancer tout ou en partie la tranche 2. Pour François Appéré, président de la commission médicale d'établissement (CME), « nous avons trouvé le meilleur compromis possible entre nos attentes, les contraintes financières et les projets que l'on souhaite développer » .

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)